

Revenus des ménages

En 2017, le revenu des ménages accélérerait en termes nominaux (+2,2 % après +1,7 %), les revenus d'activité augmentant de nouveau plus vite que l'année précédente. Toutefois, le pouvoir d'achat du revenu des ménages ralentirait nettement (+1,1 % après +1,8 % en 2016), du fait de l'accélération des prix de la consommation (+1,0 % après -0,1 %). Après avoir quasiment stagné fin 2016 et début 2017, il progresserait modérément sur les trois derniers trimestres de l'année.

Les revenus d'activité accéléreraient en 2017

En 2017, les revenus d'activité des ménages accéléreraient de nouveau : +2,6 % après +1,9 % en 2016 et +1,5 % en 2015 (tableau 1). La hausse de la masse salariale dans les branches marchandes non agricoles serait plus soutenue (+2,9 % après +2,4 % en 2016 ; graphique et tableau 2) : l'emploi (+1,4 % après +1,0 % en 2016) et le salaire moyen par tête (+1,6 % après +1,3 %) y contribuerait de concert. Les revenus

d'exploitation des entrepreneurs individuels progresseraient modérément (+1,1 % après +1,5 %).

Les revenus de la propriété se stabiliseraient quasiment en 2017 après deux années de repli : les dividendes reçus rebondiraient en lien avec l'amélioration de la situation financière des entreprises et les revenus de l'assurance-vie diminueraient moins fortement. L'excédent brut d'exploitation des ménages¹ en tant que propriétaires de leurs logements ralentirait un peu (+2,0 % après +2,2 %), l'effet favorable des renégociations de crédit immobilier s'estompant.

Tableau 1

Revenu disponible brut des ménages

	Variations trimestrielles												Variations annuelles		
	2015				2016				2017				2015	2016	2017
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Revenu disponible brut (RDB) (100 %)	0,4	0,1	0,5	0,5	0,4	0,3	0,7	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5	1,1	1,7	2,2
dont :															
Revenus d'activité (70 %)	0,5	0,2	0,5	0,6	0,6	0,2	0,5	0,6	0,8	0,7	0,6	0,7	1,5	1,9	2,6
Masse salariale brute (62 %)	0,5	0,3	0,4	0,5	0,6	0,3	0,6	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	1,5	2,0	2,8
EBE des entrepreneurs individuels ¹ (8 %)	0,7	-0,7	0,8	1,4	0,7	-0,7	0,2	-0,4	0,5	0,7	0,5	0,4	1,3	1,5	1,1
Prestations sociales en espèces (35 %)	0,1	0,3	0,3	0,6	0,5	0,4	0,5	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5	1,8	1,9
EBE des ménages purs (13 %)	0,6	0,5	0,6	0,7	0,4	0,6	0,5	0,7	0,2	0,5	0,5	0,7	2,1	2,2	2,0
Revenus de la propriété (8 %)	-0,5	-0,4	-1,1	-1,1	-0,9	-0,9	-0,4	0,3	0,2	-0,2	-0,1	0,0	-2,5	-3,2	-0,2
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	0,3	0,5	-0,4	0,6	1,0	0,2	-0,4	1,0	0,6	0,7	0,7	0,8	1,7	1,5	2,4
Cotisations des ménages (-11 %)	0,5	0,4	0,7	0,2	0,7	0,5	0,6	0,7	0,9	0,5	0,5	0,5	1,6	2,2	2,7
Impôts sur le revenu et le patrimoine (y compris CSG et CRDS) (-16 %)	0,2	0,6	-1,1	0,8	1,1	0,0	-1,1	1,2	0,4	0,9	0,9	1,1	1,7	1,1	2,1
Revenus hors impôts	0,3	0,2	0,3	0,6	0,5	0,2	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	1,2	1,6	2,2
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,1	0,3	-0,1	0,0	-0,2	0,0	0,1	0,3	0,5	0,1	0,2	0,3	0,3	-0,1	1,0
Pouvoir d'achat du RDB	0,3	-0,2	0,6	0,6	0,6	0,3	0,6	0,1	0,1	0,5	0,3	0,2	0,8	1,8	1,1
Pouvoir d'achat par unité de consommation	0,2	-0,3	0,5	0,4	0,5	0,1	0,5	0,0	0,0	0,3	0,2	0,1	0,4	1,3	0,7

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2016.

1. L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

Conjoncture française

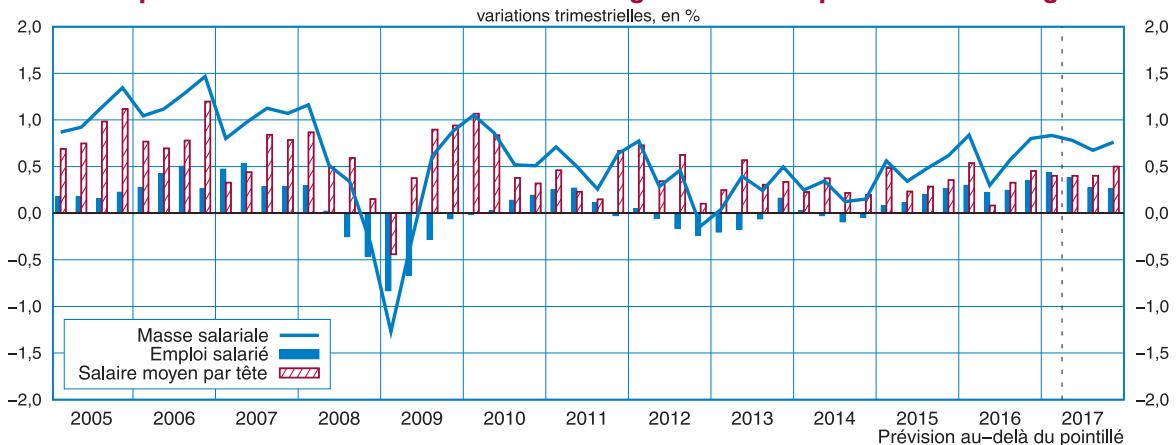
Les prestations sociales augmenteraient quasiment comme en 2016

En 2017, les prestations sociales en espèces augmenteraient quasiment comme en 2016 (+1,9 % après +1,8 %, *tableau 3*). Ce serait notamment le cas des prestations de sécurité sociale (+1,8 % comme en 2016). En outre, les « autres prestations d'assurance sociale » accéléreraient un peu en 2017 (+2,0 % après +1,6 %), notamment du fait des remboursements des mutuelles. Enfin les prestations d'assistance sociale resteraient dynamiques grâce à une revalorisation exceptionnelle du revenu de solidarité active (RSA) prévue en septembre 2017, dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Cependant, elles ralentiraient un peu (+2,7 % après +2,8 %) car la prime d'activité finirait de monter en charge en 2017.

Les prélèvements obligatoires accéléreraient un peu

En 2017, les prélèvements obligatoires à la charge des ménages accéléreraient un peu : +2,4 % après +1,5 %. Les cotisations sociales à la charge des ménages croîtraient à un rythme plus soutenu qu'en 2016 (+2,7 % après +2,2 %), en phase avec l'expansion de la masse salariale et sous l'effet de la hausse du taux de cotisation d'assurance vieillesse. Les impôts sur le revenu et le patrimoine accéléreraient plus nettement (+2,1 % après +1,1 %), l'effet des mesures de baisse d'impôts (réduction de 20 % de l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes, et relèvement des seuils d'exonération et de réduction du taux de la contribution sociale généralisée sur les revenus de remplacement) étant plus limité en 2017 que celui des mesures de 2016. En outre, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) serait plus dynamique

Décomposition de la masse salariale des ménages sur le champ marchand non agricole



Source : Insee

Tableau 2

De la masse salariale des entreprises non financières à celle reçue par les ménages

	Variations trimestrielles												Variations annuelles		
	2015				2016				2017				2015	2016	2017
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Entreprises non financières (ENF) (67 %)	0,5	0,3	0,5	0,6	0,9	0,3	0,6	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	1,5	2,5	2,9
dont : Salaire moyen par tête	0,4	0,2	0,3	0,3	0,6	0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	1,2	1,4	1,5
Entreprises financières (4 %)	0,7	1,2	0,1	0,6	0,0	0,2	1,0	0,3	0,6	0,9	0,8	0,8	1,9	1,5	2,7
Administrations publiques (22 %)	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	0,6	0,7	0,8	0,6	0,6	0,6	1,0	0,8	2,6
Ménages hors EI (2 %)	0,8	0,1	-0,4	-0,3	-0,9	0,3	-1,1	-0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	-0,6	-1,8	-0,5
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	0,5	0,3	0,4	0,5	0,6	0,3	0,6	0,8	0,8	0,7	0,6	0,8	1,5	2,0	2,8
dont : Secteurs concurrentiels non agricoles	0,6	0,3	0,5	0,6	0,8	0,3	0,6	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	1,5	2,4	2,9

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2016.
Source : Insee

qu'en 2016, alimenté par la reprise des prix de l'immobilier et la mise en place d'un mécanisme visant à limiter les possibilités d'optimisation de l'assiette de cet impôt. Les mesures annoncées par le nouveau gouvernement (hausse de la contribution sociale généralisée, baisse de la taxe d'habitation, réforme de l'ISF) ne seraient pas effectives avant 2018.

Le pouvoir d'achat ralentirait nettement en 2017, érodé par le regain d'inflation

En 2017, le revenu disponible brut (RDB) nominal des ménages accélérerait (+2,2 % après +1,7 %) surtout du fait des revenus d'activité. Néanmoins, l'inflation² se redresserait nettement en moyenne annuelle (+1,0 % après -0,1 %), de sorte que le pouvoir d'achat du RDB ralentirait franchement

(+1,1 % après +1,8 %). Ramené à un niveau individuel pour tenir compte de l'évolution démographique, le pouvoir d'achat par unité de consommation ralentirait dans des proportions comparables (+0,7 % en 2017 après +1,3 % en 2016).

Au cours de l'année, les revenus en termes nominaux ralentiraient du fait des impôts si bien que le pouvoir d'achat perdrat un peu de dynamisme au second semestre : +0,5 % après +0,6 % au premier semestre. ■

2. L'inflation est ici mesurée par la variation des prix de la consommation des ménages dans les comptes nationaux trimestriels.

Tableau 3

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

	Variations trimestrielles												Variations annuelles		
	2015				2016				2017				2015	2016	2017
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100 %)	0,1	0,3	0,3	0,6	0,5	0,4	0,5	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5	1,8	1,9
Prestations de Sécurité sociale (72 %)	0,2	0,3	0,3	0,6	0,6	0,2	0,5	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	1,6	1,8	1,8
Autres prestations d'assurance sociale (19 %)	-0,1	0,0	-0,1	0,4	0,7	0,4	0,6	0,3	0,5	0,6	0,6	0,5	0,8	1,6	2,0
Prestations d'assistance sociale (8 %)	0,2	0,3	0,6	1,0	-0,8	2,7	0,7	0,3	0,5	0,5	0,6	0,8	2,3	2,8	2,7
Total des prélèvements sociaux	-0,2	0,3	0,7	0,1	0,7	-0,2	0,5	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	1,0	1,5	2,3
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	-0,2	0,3	0,7	0,1	0,8	-0,3	0,5	0,7	0,8	0,6	0,6	0,7	1,1	1,6	2,5
dont : Cotisations des employeurs ¹ (63 %)	-0,5	0,2	0,7	0,0	0,8	-0,7	0,5	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,7	1,2	2,3
Cotisations des ménages (37 %)	0,5	0,4	0,7	0,2	0,7	0,5	0,6	0,7	0,9	0,5	0,5	0,6	1,6	2,2	2,7

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2016.

1. Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale : elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Source : Insee